

RAPPORT ANNUEL
2008



Fondazione Marista per la Solidarietà Internazionale ONLUS

INDEX

- 4 Avant propos**
- 5 2008, Une année de transition... une année d'implantation...**
- 7 Défense des enfants / Genève**
- 9 Département des projets: projets financés par la FMSI**
- 10 Département des projets: financement et coordination avec des partenaires**
- 11 Animation et éducation**
- 11 Mise en réseau et organisations partenaires**
- 13 Un temps pour contempler l'avenir...**
- 14 Annexes**
 - Annexe I: Entrées et dépenses**
 - Annexe II: Description des petits projets approuvés pour financement en 2008**
 - Annexe III: Projets financés par des organismes associés**
 - Annexe IV: Comment une Province et une Communauté en sont venues à collaborer au travail de défense des Droits de l'Enfant réalisé par la FMSI à Genève**





AVANT PROPOS

C'est avec joie que je vous présente le premier rapport annuel de la Fondation mariste pour la solidarité internationale et que je vous entretiens des activités de cette Fondation durant sa première année d'existence.

La FMSI a été fondée avant tout pour le bien des enfants. Elle s'inspire de la mission et du charisme des Frères Maristes des Écoles. Elle vise à soutenir et à établir des milieux sains, sécuritaires et constructifs pour la croissance et la réussite des enfants et des jeunes. Tout enfant ou jeune a droit à une éducation de qualité qui le prépare pour la vie et il ne devrait pas en être privé à cause du manque de ressources matérielles et humaines nécessaires à son succès.

Les Frères Maristes, un institut religieux catholique, ont été fondés en 1817 par Marcellin Champagnat à La Valla, près de Lyon, France. Les temps étaient difficiles. La révolution française avait bouleversé toute la société. Lorsque le P. Champagnat est devenu vicaire à la paroisse de La Valla en 1816, la France s'efforçait de surmonter le chambardement politique, économique, social et spirituel qui avait suivi une révolution commencée 27 ans plus tôt, en 1789 ... l'année de sa naissance. Beaucoup avait été détruit ; beaucoup restait à faire.

L'éducation médiocre et indolente, surtout dans les milieux ruraux comme La Valla, préoccupait constamment le P. Champagnat. Il croyait que tous les enfants, surtout s'ils étaient pauvres, devaient savoir lire, écrire, réfléchir et utiliser les ressources de leur milieu pour devenir de « vertueux chrétiens et de bons citoyens. »

En fondant les Frères Maristes, il a donné à ses disciples une vision vraiment révolutionnaire pour entreprendre leur mission éducative. « Pour bien éduquer les enfants, » disait-il, « vous devez les aimer, et les aimer tous également. » Cette éducation intégrale était faite de respect, d'encouragement et d'esprit de famille. Il s'agissait de préparer les jeunes pour la vie, et la vie en plénitude. L'éducation qu'il privilégiait était holistique ; elle s'intéressait à toute la personne: corps, esprit et âme.

Aujourd'hui, les Frères Maristes et des milliers de dévoués collègues laïques qui œuvrent à leurs côtés sont présents dans 78 pays. Ils enseignent au primaire, au secondaire et dans les universités. Ils travaillent dans des centres

" Il ne peut y avoir de révélation plus subtile de l'âme d'une société que la façon dont elle traite ses enfants. Nos actions, nos politiques et nos institutions devraient être remarquables d'attention, de respect et d'amour."

Nelson Mandela, 1994

d'éducation non scolaires, des centres d'accueil, des centres pour jeunes handicapés, en difficulté ou sans logis. Ils cheminent avec des jeunes partout où ils sont pour partager leurs expériences, les aider à découvrir qui ils sont et à devenir les artisans de leur propre avenir.

Si les Frères Maristes sont le mieux à leur aise lorsqu'ils travaillent au milieu des gens, la FMSI tâche de les aider à réaliser cette œuvre en :

- défendant les droits des enfants et des jeunes aux Nations Unies à Genève,
- finançant des projets d'éducation pour améliorer la vie des enfants et des jeunes dans les pays en développement,
- développant l'éducation et l'animation pour les droits des enfants,
- travaillant avec des partenaires et des groupes qui, comme la FMSI, tentent de contribuer à un monde généreux pour les enfants.

En 2009, nous célébrons le 20e anniversaire de la Convention des droits de l'enfant. La FMSI s'associe à d'autres organisations partout dans le monde pour s'assurer que les enfants et les jeunes jouissent de ces droits presque universellement reconnus dans le traité et ses protocoles optionnels. Ces partenaires trouveront dans la FMSI un allié et un ami pour l'œuvre à entreprendre.

Avec mes salutations distinguées,

Fr. Dominick Pujia, FMS
President



2008, UNE ANNÉE DE TRANTION... UNE ANNÉE D'IMPLANTATION...

Une fois ses statuts notariés, le 24 octobre 2007, la Fondazione Marista per la Solidarietà Internazionale a été reconnue à Rome en Italie. Son but est de promouvoir les droits de l'homme, surtout le droit à l'éducation chez les jeunes.

Quelques mois plus tard, le 5 février 2008, la FMSI était informée qu'elle était reconnue comme un organisme à but non lucratif ayant un but social (ONLUS).

Le 30 avril 2008, la troisième et dernière étape était franchie lorsque la Fondation était reconnue comme un organisme juridique inscrit au registre de la Prefecture de Rome, Ufficio Territoriale del Governo.

Un temps de révision...

L'idée de cette Fondation a évolué avec le temps. En 1995, le Bureau international de solidarité (BIS) a été créé par l'Administration générale des Frères Maristes pour encourager ses membres à s'impliquer davantage dans la solidarité avec les pauvres et pour aider ses membres à financer des projets de solidarité dans les pays en voie de développement.

Avec le temps, le mandat du BIS s'est étendu aux activités relatives à l'éducation et à l'animation pour la justice et la solidarité, au financement et à la coordination de projets, à l'appui de campagnes et à la mise en réseau de groupes à buts semblables.

En 2004, une équipe internationale (1) a révisé en profondeur les programmes du BIS. Elle a entériné le

(1) Équipe internationale et mariste de révision / Bureau international de solidarité / Rapport au Conseil général du 10 juin 2004.



« La Fondation Mariste pour la Solidarité Internationale a pour but de développer une réflexion nouvelle et de promouvoir des initiatives pratiques en faveur des enfants et des jeunes, spécialement les plus vulnérables et les plus démunis.

La FMSI s'engage dans la construction d'un monde meilleur pour les enfants et les jeunes, un monde où leurs droits soient respectés et protégés, un monde où ils puissent grandir et se développer dans un milieu sain et sûr, libérés de la violence et de la peur, un monde dans lequel leur avenir soit riche d'espérance et de possibilités. »

Déclaration de la mission du FMSI



FMSI Onlus



travail du BIS, surtout dans les domaines du financement des projets, de l'éducation et de la mise en réseau. Elle a aussi présenté des recommandations qui allaient mieux focaliser le travail du BIS et donner naissance éventuellement à la présente Fondation comme nouvelle entité.

Bien que le BIS ait bien servi l'Institut avant la révision, on entrevoyait les nouveaux défis de travailler avec la communauté internationale et de s'y faire reconnaître. Le BIS a donc recentré ses programmes et son attention sur le but premier de l'Institut, à savoir les enfants et les jeunes, surtout ceux dans le besoin.

Un temps de transformation...

Le plan stratégique (2) qui a suivi la révision était clair et direct. Tout en ratifiant le travail du BIS, il offrait des défis au Bureau pour :

- Mettre l'accent sur les enfants et les jeunes, surtout les plus nécessiteux ;
- Défendre et faire pression en faveur des droits de l'enfant à Genève auprès des Nations Unies ;
- Établir des partenariats stratégiques avec Franciscans International, BICE et d'autres ONG similaires ;
- Trouver des fonds supplémentaires dans le secteur public ;

(2) Plan stratégique 2005-2009 / Mise en œuvre du plan / Révision du BIS.

Le Logo de FMSI présente un globe en bleu clair, couleur des Nations Unies et des organisations qui ont pour but les droits de l'homme. Le globe exprime le but international de la fondation. Deux visages souriants et qui se font confiance, l'un d'un petit enfant et l'autre d'un enfant plus âgé ou d'un jeune adulte, apparaissent sur le devant, encadrés par un « M » stylisé, couleur rouge-orange, couleur employée dans les logos des organisations qui s'occupent des enfants. Le « M » borde les deux visages et met en relief l'identité « Mariste » de la fondation.

En lettres majuscules et en bleu sombre on trouve « FMSI », sur la droite du globe et des deux visages. Sous les lettres « FMSI » on lit la phrase : « Per il bene dei bambini... En faveur des enfants ». Sous le logo on peut lire le nom complet de la fondation et le mot « ONLUS », acronyme italien pour « organisation sans but lucratif ».





- Ressembler davantage à une ONG responsable et transparente.

Alors que le BIS tentait de se donner une nouvelle orientation, il est apparu clairement qu'il fallait former une entité nouvelle qui serait reconnue officiellement par la société civile et la communauté internationale, à Genève, pour promouvoir les droits de l'enfant et prendre des décisions responsables. Sous la direction du Conseil général et avec l'aide d'un soutien légal, les statuts de la Fondation ont pu être rédigés et notariés le 24 octobre 2007. Enfin, ils ont été enregistrés par les autorités italiennes.

Un temps d'édification...

Il faut du temps pour établir une fondation. Une fois les statuts enregistrés et le Conseil d'Administration formé, F. Dominick Pujia, premier président de la Fondation et le personnel du Bureau ont entrepris la tâche plutôt fastidieuse de se donner des outils administratifs, des procédures de fonctionnement et des programmes pour le bon fonctionnement de la Fondation.

Activités administratives... s'organiser

Comme pour toute entité nouvelle, la première année a été consacrée aux détails pratiques : ouverture d'un compte bancaire, nouveau programme de comptabilité, location de locaux à la Maison générale, achat d'équipement, répartition des tâches parmi le personnel, contrat avec une compagnie d'investissement pour placer les fonds, mise au point des statuts de la Fondation et des protocoles de fonctionnement.

Bien conscient du besoin de la Fondation de présenter une image publique favorable, le Conseil d'Administration s'est réuni en janvier et en juin 2008 pour étudier les rapports sur les activités de la Fondation, établir des politiques, superviser les opérations financières et discuter du développement de la Fondation. Il a également approuvé l'énoncé de mission de la Fondation, étudié la création d'un

site Internet (www.fmsi-onlus.org) et adopté le logo dessiné par une compagnie professionnelle (Gubernet.com).

DÉFENSE DES ENFANTS / GENÈVE

La Fondation se préoccupe avant tout du bien-être des enfants et des jeunes, surtout les pauvres, les marginalisés, les victimes de violence ou d'exploitation, ceux qui ne peuvent pas rêver d'un avenir meilleur car leur droit inaliénable à l'éducation est brimé.

Pour s'attaquer aux causes premières de ces situations injustes auxquelles les enfants doivent faire face, la Fondation a ouvert un bureau complémentaire à Genève, en Suisse, où siègent plusieurs organismes de l'ONU en faveur des droits de l'homme : Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), Comités des droits de l'enfant et des organismes supervisant la mise en œuvre de la Convention des droits de l'enfant signée par 189 nations, etc.



Plusieurs ONG et dépendances de l'ONU siègent aussi à Genève : Organisation internationale du Travail (OIT), Organisation mondiale de la santé

(OMS) et Organisation mondiale du commerce (OMC). Les décisions et actions de ces organismes ont une influence sur des milliards de gens dont plusieurs sont des enfants.

Pour répondre à sa mission, la FMSI se doit d'être présente à Genève où elle peut participer aux conférences de l'ONU, rencontrer les membres des missions diplomatiques, participer aux ateliers de travail des ONG relatives aux droits de l'homme lorsqu'on discute, décide et agit en faveur des enfants et des jeunes. Notre Fondation peut offrir l'expertise et l'expérience des Frères Maristes et de leurs collègues qui travaillent à la base avec les jeunes et les enfants dans leurs pays respectifs.



Nous étions présents à Genève plusieurs années avant la formation de la FMSI. Nous opérons sous le nom de Bureau international de solidarité (BIS), un bureau dépendant de l'Administration générale mariste. En 2005, nous avons signé un accord avec Franciscans International (FI), une ONG de la famille franciscaine qui nous offrait un bureau à Genève au 37-39 Rue de Vermont. En plus d'un soutien matériel, FI nous offrait une aide professionnelle pour débiter notre travail en faveur des droits de l'enfant.

En octobre 2006, le F. César Henriquez (El Salvador, Province d'Amérique centrale) s'est joint à l'équipe du BIS de Rome comme défenseur des droits de l'enfant. En 2007, une communauté mariste a vu le jour à Genève avec l'aide de la Province de l'Hermitage. F. César a pu vivre à Genève et se consacrer totalement à son travail. Les trois frères de la communauté logeaient dans la banlieue, à Meyrin, et avaient fait des droits de l'enfant l'objectif premier de leurs activités communautaires.

L'an dernier, F. César a visité les missions diplomatiques du Guatemala et d'El Salvador, pour discuter des droits de l'enfant. En janvier, il a préparé une déclaration pour l'Examen périodique universel (EPU) du Guatemala. Cette déclaration a été signée également par la Conférence des Religieux du Guatemala, Save the Children-Guatemala et Franciscans International. En juin, après l'EPU du Guatemala, FI et la FMSI ont fait une déclaration orale.

En septembre de cette année, F. César a aussi participé au groupe qui a préparé le document L'Éducation en situation d'urgence qui a été présenté lors d'une « Journée de discussion » parrainée par le Haut-commissariat aux droits

de l'enfant de l'ONU.

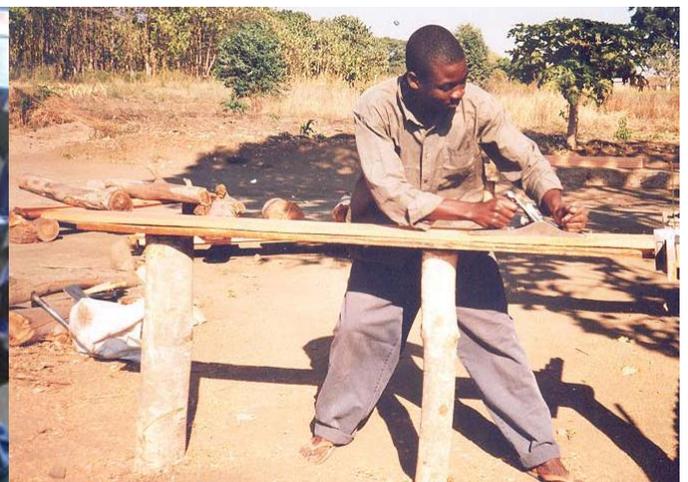
La FMSI a signé une déclaration qui a été présentée le 22 janvier au Haut-commissariat des droits de l'homme : Les droits de l'enfant : Exposé pour une meilleure protection des enfants exploités au travail et des enfants délinquants (A/HRC/7/NGO/4). En juin 2008, la FMSI a signé une déclaration préparée par des organisations religieuses pour la Conférence sur la sécurité alimentaire, les changements climatiques et la bioénergie qui a eu lieu à Rome.

Nous remercions F. César pour son travail de pionnier comme défenseur des droits de l'enfant. En novembre, il est retourné dans sa province d'origine pour occuper un poste qui le mettra plus directement en contact avec les jeunes et les enfants. Son expérience à Genève et ses études de maîtrise sur les droits des enfants à l'Institut universitaire Kurt Bösch l'aideront grandement dans son nouveau travail.

Avant son retour à El Salvador, la FMSI a nommé F. James Jolley (Australie) pour le remplacer au poste de défenseur des enfants à Genève, en septembre 2009. Une fois son travail de coordination des programmes d'éducation pour les écoles aborigènes terminé dans le Diocèse de Darwin, F. Jolley entrera en fonction.

Pour terminer ce sujet de la défense des droits de l'enfant, notons qu'avant son départ, à l'invitation de Franciscans International, F. César a demandé aux responsables maristes de participer à l'Examen périodique universel du Vanuatu. Ce qu'ils ont accepté.

Avec l'aide des responsables maristes du District de





Mélanésie et l'encouragement du Bureau mariste pour l'Asie et le Pacifique en Australie, des éducateurs et des jeunes se sont réunis au Vanuatu pour étudier les obligations du gouvernement décrites par la Convention des droits de l'enfant envers les jeunes et les enfants. Le groupe a envoyé un rapport reflétant les réalités locales en éducation à Franciscans International.

Selon les procédures du Conseil des droits de l'homme, ce rapport a été envoyé au bureau du Haut-commissaire aux droits de l'homme après avoir été incorporé à un rapport regroupant des informations en provenance de cinq autres organisations pour l'Examen périodique universel. (A/HCR/WG.6/5/VUT/3)

DÉPARTEMENT DES PROJETS: PROJETS FINANCÉS PAR LA FMSI

Avec l'aide de l'Institut des Frères Maristes, notre principal donateur, et des dons d'individus et d'écoles, la FMSI a financé 20 petits projets en 2008.

Chaque année, conformément à ses objectifs, la FMSI soutient des petits projets de ses partenaires et collègues maristes, surtout dans les pays en développement. Ces subventions sont accordées selon des procédures qui garantissent la transparence et le bon usage des fonds : lignes de conduite, évaluation et révision. Mme Sara Panciroli, la secrétaire générale de la FMSI, coordonne ce programme.

Les 20 projets approuvés en 2008* totalisent 56,930 €.

* Les projets 20/08, 21/08 et 22/08 ont été approuvés en décembre 2008, mais les fonds ne furent transférés qu'en janvier 2009, après signature de l'entente comme le stipule les règlements de la FMSI.

PETITS PROJETS FINANCÉS EN 2008 PAR FMSI-ONLUS (Euros)				
N° du projet	Noms	Pays	Partenaires	Montant
01/08	Cours de formation pour jeunes éducateurs	Colombie	Communauté de S.Egidio, Rome	3 427
03/08	Programme semences d'espérance	Cuba	Frères Maristes de Cuba	1 412
04/08	Achat de livres scolaires	Madagascar	Frères Maristes de Madagascar	3 208
05/08	Achat de livres scolaires et d'un ordinateur	Malawi	École catholique de Zomba	3 235
06/08	Matériel pédagogique pour St. J.Vianney School	Pakistan	St. John Vianney Boys' HS	3 170
07/08	Construction d'un mur de sécurité	R. D. du Congo	Province d'Afrique Centre-Est	3 090
10/08	Projet d'éducation pour Bucarest 2008	Roumanie	ACUMA Onlus	3 150
11/08	Ameublement pour un orphelinat	Colombie	Misioneras Eucarísticas	3 185
12/08	Instruments de musique pour des jeunes	Côte d'Ivoire	Frères Maristes, Korhogo	3 349
14/08	Association pour la promotion des enfants	Sénégal	Famille Mariste du Sénégal	3 400
16/08	Forum du BICE pour les droits de l'enfant	Équateur	BICE	3 461
17/08	Bâtiment administratif au Centre Champagnat	Malawi	Champagnat Youth Centre	3 461
18/08	L'école primaire : classe et bâtiment administratif	Malawi	Communauté de Nkhwangu	3 461
20/08	Soutien aux orphelins de l'École Don Bosco	Zambie	Salésiennes	3 540
21/08	Petite salle d'informatique à un Centre	Roumanie	Frères Maristes, Bucarest	3 230
22/08	Salle d'informatique	Kenya	Province d'Afrique Centre-Est	2 980
DON 1/08	Premières nécessités au Centre Nike	Nigeria	Centre Nike pour handicapés	430
DON 2/08	Construction de latrines pour une école	Nigeria	Province du Nigeria	1 266
DON 3/08	Installations sanitaires à Sargodha	Pakistan	École secondaire de Sargodha	2 233
DON 4/08	Aide primaire aux réfugiés de Bobandana	R.D. du Congo	Frères Maristes, Bobandana	2 242
Total				56 930



DÉPARTEMENT DES PROJETS: FINANCEMENT ET COORDINATION AVEC DES PARTENAIRES

Les grands projets ne sont pas financés de la même manière que les petits projets qui sont directement financés par la Fondation. Pour les grands projets, la FMSI travaille avec des organismes associés pour financer des projets de développement provenant de nos collègues maristes. Mme Angela Petenzi, coordinatrice à plein temps pour ces grands projets, dirige ce département.

Quand un organisme associé a été trouvé et qu'il a accepté de financer un projet, la FMSI respecte son désir de faire affaire directement avec les responsables du projet sur le terrain. Les fonds sont transmis directement au bénéficiaire mariste selon les procédures et les conditions du donateur. C'est alors que la FMSI joue un rôle de coordination pour aider le bénéficiaire et le bienfaiteur pour les communications, la supervision et le rapport.

En 2008, la FMSI a pu aider nos partenaires maristes à obtenir 663.003 €, surtout pour des projets en éducation.



PROJETS FINANCÉS PAR DES ORGANISMES ASSOCIÉS GRÂCE À LA COORDINATION DE LA FMSI (Euros)				
N° du projet	Noms	Pays	Organismes bénéfacteurs	Montant
KEN 01/08	Formation d'enseignants en Afrique	Kenya	Missio Aachen (Allemagne)	13 000
MAL 12/06	Rénovation du hall et des dortoirs d'une école	Malawi	Misean Cara (Irlande)	87 775
ZAM 20/06	Apprentissage de métiers et insertion des jeunes	Zambie	Conférence épiscopale italienne (Italie)	74 915
ARG 14/08	Formation de responsables de jeunes	Argentine	Conférence épiscopale italienne (Italie)	6 372
PAR 04/08	Abri pour l'accouchement des enfants	Paraguay	PMK Kindermissionswerk (Allemagne)	20 000
HON 23/07	Alphabétisation de jeunes démunis	Honduras	Un ensemble d'écoles maristes (France)	1 200
IND 05/05	École pour les Intouchables de Mangamanuthu	Inde	Castilla-La Mancha / FERE (Espagne)	56 010
PHI 04/06	Formation d'enseignants et de travailleurs sociaux	Philippines	Bienfaiteur hollandais / CEI	190 000
SYR 02/08	Rénovation du Centre d'Alep pour les jeunes	Syrie	PMK Kindermissionswerks (Allemagne)	14 000
TIM 12/07	Projet pour développer le système d'éducation	Timor Oriental	Conférence épiscopale italienne (Italie)	199 731
Total				663 003



et des groupes qui travaillent dans les domaines des droits de l'homme et du développement social à Genève.

En plus de ces publications, les membres du personnel de la FMSI ont fait connaître leurs activités aux élèves et aux enseignants de plusieurs écoles maristes à Rome, Gênes et Naples. Des membres de SED (Solidarité, Éducation, Développement), l'ONG mariste espagnole ont visité notre bureau à Genève. La FMSI s'est aussi fait connaître de plusieurs groupes de responsables maristes qui se sont réunis à Rome.

ANIMATION ET ÉDUCATION

Le 20e anniversaire de la Convention de l'ONU pour les droits de l'enfant et notre travail de promotion des droits de l'enfant à Genève ont été l'inspiration et le centre d'intérêt de plusieurs publications et d'éléments de formation parrainés par la FMSI durant sa première année d'existence.

La FMSI a publié un bulletin durant l'année pour donner de l'information sur la Convention des droits de l'enfant, sur le travail de notre bureau à Genève et sur les révisions du travail du Comité sur les droits de l'enfant.

En novembre, la FMSI a publié son livret de réflexion pour l'Avent. S'inspirant des lectures de la liturgie durant l'Avent, alors que les chrétiens réfléchissent à la venue de Jésus, le texte a offert des réflexions sur les divers droits mentionnés dans la Convention des droits de l'enfant. Ces 26 réflexions ont été écrites par des représentants d'ONG, des comités

Avec deux organisations partenaires, Franciscans International et Edmund Rice International, la FMSI a reçu un don de Missio-Aachen pour organiser un cours de formation pour des membres de chacune de nos organisations à Bangkok, en Thaïlande au sujet du fonctionnement de l'ONU et des droits de l'enfant. Ce cours prévu pour novembre 2008 a été reporté à juillet 2009 à cause d'un changement de personnel. On trouvera un compte-rendu de l'événement dans le rapport de 2009.

MISE EN RÉSEAU ET ORGANISATIONS PARTENAIRES

Consciente que des voix nombreuses ont plus de chance d'être entendues et de changer le cours des choses, la FMSI coordonne les activités maristes dans 78 pays où l'on retrouve des Frères Maristes.

En plus de mettre en réseau les unités administratives



FMSI Onlus



maristes, la FMSI a établi des ententes avec trois organisations internationales des droits de l'homme qui sont ses partenaires. Elles sont :

Franciscans International (FI)

Il s'agit d'une ONG qui jouit d'un statut consultatif à l'ONU pour faire entendre la voix franciscaine dans le monde. Elle agit au nom de la Conférence de la famille franciscaine (CFF) et elle sert cette dernière et la communauté internationale en promouvant des valeurs spirituelles, éthiques et franciscaines auprès de l'ONU et des organisations internationales.

Le Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE)

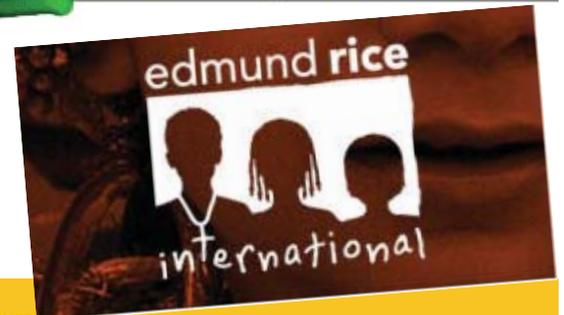
Il s'agit aussi d'une ONG qui s'occupe du bien-être et des droits des enfants partout dans le monde. Elle a aussi un statut consultatif auprès de l'ONU. La FMSI est l'une des 66 organisations qui forment le réseau du BICE.

Edmund Rice International (ERI)

C'est une ONG religieuse s'inspirant de la tradition catholique des Frères de la Présentation et des Frères Chrétiens. Ce réseau international travaille à la promotion des droits de la Terre et des peuples qui l'habitent. Cette ONG œuvre dans plus de 25 pays pour que des enfants marginalisés et leurs communautés puissent établir de saines relations dans leurs écosystèmes et puissent avoir accès à l'éducation et aux services auxquels ils ont droit.

SED - Solidaridad Educación Desarrollo

En plus des trois organisations non gouvernementales pour les droits de la personne, dont le siège est à Genève, avec lesquelles la FMSI a signé des accords de coopération,





la FMSI a maintenu depuis longtemps une relation préférentielle avec SED, notre ONG mariste d'Espagne. Comme les trois lettres de son nom l'indiquent, l'intérêt de SED se porte sur trois domaines : solidarité, éducation et développement. Nous nous retrouvons chaque année en décembre pour partager des informations sur nos projets en Afrique et en Amérique Latine, pour planifier des activités et discuter sur des projets futurs que nous voulons soutenir.

UN TEMPS POUR CONTEMPLER L'AVENIR...

À la fin de cette première année, nous pouvons contempler l'avenir.

En septembre 2009, nous reprendrons pleinement nos activités à Genève avec l'arrivée du F. James Jolley, défenseur des droits de l'enfant de la FMSI. Le travail accompli par nos contacts à Vanuatu pour l'Examen périodique universel dans ce pays indique une direction future pour la FMSI. Elle a déjà participé à l'Examen périodique universel de l'ONU pour le Cambodge.

Pour poursuivre son travail à Genève, la FMSI devra être

accréditée à l' ECOSOC, ce qui lui permettra de fonctionner de manière plus indépendante dans le système onusien, de parler et d'agir librement. Notre succès actuel à Genève dépend en grande partie de notre partenariat avec Franciscans International. C'est grâce à leur crédit que nous pouvons nous exprimer, nous unir d'égal à égal avec nos partenaires et la société civile à Genève. Nous leur en sommes reconnaissants.

À cause de la crise économique actuelle, nous nous efforçons de continuer de nous engager à financer des projets pour le bénéfice des enfants. Cela démontre clairement notre intention d'améliorer le monde pour les enfants. De même, nous essayons d'assurer des partenariats de financement avec des organismes associés. Là encore, on peut voir notre engagement envers les enfants et les jeunes des pays en voie de développement pour leur garantir des écoles et des centres.

La FMSI travaille dur pour remplir sa mission. Nous tous à la FMIS (le personnel, le Conseil d'administration, nos partenaires et donateurs), nous croyons qu'il s'agit d'une entreprise remarquable. Les enfants, surtout ceux qui sont plus pauvres et vulnérables, méritent vraiment notre complète attention. Ils représentent notre avenir et notre espoir pour un monde meilleur.



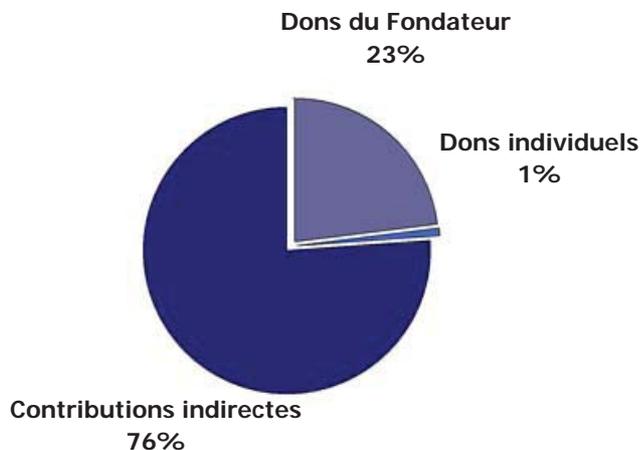
ANNEXE I ENTRÉES ET DÉPENSES

RESSOURCES FINANCIÈRES	Montant en Euros
1. Dons du Fondateur	201 210
2. Dons individuels	6 568
3. Contributions indirectes	663 003
Total	870 781

NOTES

La charte rend compte des ressources financières mises directement et indirectement à la disposition de la Fondation. Quelques brèves observations aideront à interpréter les tableaux. Les tableaux relatifs aux points 1 et 2 sont rédigés selon la Feuille du Résultat 2008, révisée par le Bureau des Auditeurs et approuvée par le Conseil des Administrateurs de la Fondation. La Feuille définitive des Résultats est publiée sur (www.fmsi-onlus.org).

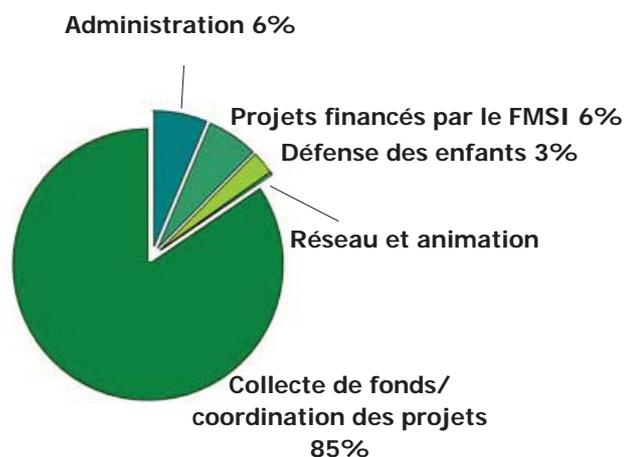
1. Les dons du Fondateur concernent l'argent transféré courant 2008 à la Fondation par l'Institut des Frères Maristes des Écoles. L'Institut a créé le FMSI et il en est le principal donateur. Ce tableau ne comprend pas la contribution « interne » de l'Institut à la Fondation : prêt de personnels, bureaux, services et dépenses de fonctionnement qui en découlent.
2. Les dons individuels concernent les dons reçus par la Fondation, venant de personnes privées, d'amis qui soutiennent la Fondation et contribuent à ses projets de solidarité. Cet argent a donc été déposé dans un compte



spécifique, et distribué par petites subventions aux projets maristes présentés à la page 9 de ce rapport.

3. Les contributions indirectes concernent les ressources financières qui ont été indirectement mises à la disposition de la Fondation par une troisième catégorie de donateurs pour des projets pour lesquels ils avaient invités à financer. Ces subventions ne figurent pas dans les comptes du FMSI, mais ont été directement remises par les donateurs aux responsables des projets sur le terrain. Le FMSI considère ces dons comme une contribution indirecte aux œuvres de la Fondation. Voir page 10 de ce rapport une liste de ces projets soutenus par une troisième catégorie d'agences donatrices, grâce au travail du FMSI au nom de nos partenaires sur le terrain.

RESSOURCES MOBILISÉES	Montant en Euros
1. Administration et gestion	50 723
2. Projets financés par le FMSI	47 180
3. Défense des enfants à Genève	22 500
4. Réseau et animation	1 439
5. Collecte de fonds /coordination des projets	663 003
Total	784 845



NOTES

La charte rend compte de la façon dont la Fondation utilise l'argent qui est à sa disposition, directement et indirectement, par type d'activités.

1. L'Administration et la gestion représentent les dépenses relatives au fonctionnement quotidien de la Fondation. Ce tableau comprend les coûts administratifs

exigés par les règles qui régissent les organisations non-lucratives reconnues dans la société civile italienne (contrôle de la comptabilité et transparence). Ce tableau tient compte du loyer des bureaux ou des salaires qui sont assurés par le Fondateur comme partie de sa contribution interne annuelle à la Fondation.

2. Les projets financés par le FMSI sont ceux que la Fondation finance par ses propres ressources, essentiellement par le programme de micro-projets (voir page 9).

3. La défense des enfants à Genève comprend les dépenses relatives au maintien d'une activité au Bureau International des Franciscains à Genève et aux charges

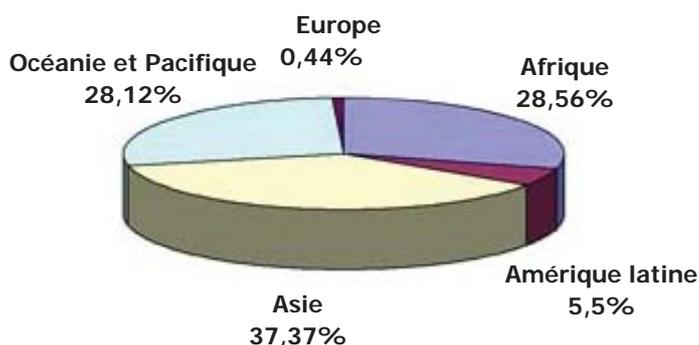
des services correspondants.

4. Les frais de réseau et l'animation correspondent aux dépenses de frais d'inscription à l'organisation et aux frais de matériel d'animation.

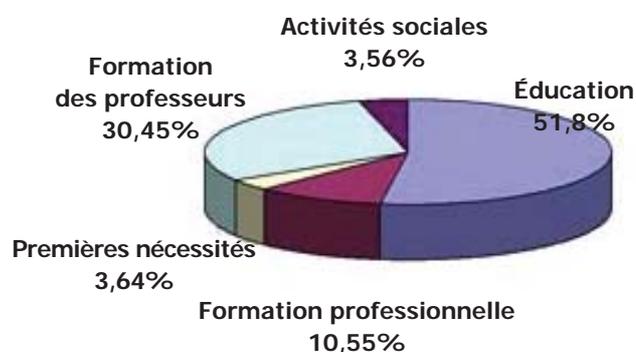
5. La troisième partie, collecte de fonds et coordination, correspond au point 3 de la charte des Ressources financières. Comme dit plus haut, ces subventions ne sont pas gérées par la Fondation et ne figurent pas dans ses comptes. Nous les situons dans ce rapport comme contribution indirecte à l'œuvre de la Fondation ; cela donne ainsi une vue plus complète de l'origine des Fonds de la Fondation et de la coordination des activités en ce qui concerne leur financement.

... ET ALLOCATION DES RESSOURCES MOBILISÉES POUR DES PROJETS

RÉGION GÉOGRAPHIQUE	Montant en Euros
Afrique	202 832
Amérique latine	39 057
Asie	265 413
Océanie et Pacifique	199 731
Europe	3 150
Total	710 183



SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant en Euros
Éducation	367 840
Formation professionnelle	74 915
Premières nécessités	25 857
Formation des professeurs	216 260
Activités sociales	25 311
Total	710 183



ANNEXE II

DESCRIPTION DES PETITS PROJETS APPROUVÉS POUR FINANCEMENT EN 2008

01/08 Cours de formation pour jeunes éducateurs, Colombie, 3.427 € La Communauté de Sant'Egidio a donné un cours de formation pour 20 jeunes qui coordonneront l'École de la Paix. Les 70 heures de cours comprenaient des éléments de psychologie, pédagogie, religion, hygiène, procédures pour enregistrer les naissances.



03/08 Programme Semences d'espérance, Cuba, 1.412 €

Le projet a financé l'achat d'équipement sportif pour 225 enfants et jeunes de 9 à 18 ans, pour jouer au football, basket-ball et base-ball au Centre

mariste des jeunes à Buenvista, une banlieue pauvre de Cienfuegos. Cette région de 15.000 habitants est dépourvue d'installations sportives à l'exception des trois petits terrains de sport du Centre des jeunes.

04/08 Achat de livres scolaires, Madagascar, 3.208 €

Un nouveau photocopieur et une relieuse ont été fournis à un diocèse afin de produire du matériel éducatif pour plus de 10.780 élèves dans 70 écoles diocésaines.



05/08 Achat de livres scolaires et d'un ordinateur, Malawi, 3.235 €

Une subvention a permis à l'école catholique de Zomba d'acquérir un nouvel ordinateur et des livres pour la bibliothèque de l'école.

06/08 Matériel pédagogique pour St. J.Vianney School, Pakistan, 3.170 €

L'École Secondaire Saint-Jean-Vianney dessert une population de 650 élèves pauvres. Cette école où œuvrent des Frères Maristes est la propriété du Diocèse d'Islamabad/Rawalpindi. Le don a permis aux responsables de l'école et aux parents d'améliorer le bâtiment (peinture, réparations, clôture et portail) et d'acheter un terrain de jeu et un peu d'équipement sportif pour les élèves.

07/08 Construction d'un mur de sécurité, R.D. du Congo, 3.090 €

L'Institut Chololo a construit un mur de sécurité autour de la propriété de l'école pour faciliter les études des élèves qui ne seront plus dérangés par les passants.

La surveillance sera aussi plus facile dans les cours de récréation.

10/08 Projet éducatif à Bucarest 2008, Roumanie, 2.150 €

ACUMA est une association italienne de jeunes adultes qui aide des jeunes roumains en Italie et en Roumanie. Elle est liée aux Frères Maristes de Gênes (Institut Champagnat) et de Bucarest. Elle a obtenu un don qui lui a permis de tenir un camp d'été pour les enfants de la rue de Bucarest.



11/08 Ameublement pour un orphelinat, Colombie, 3.185 €

La Casa Hogar Angeles Custodios et la Casa Hogar La Milagrosa sont dirigées par les Sœurs Missionnaires de l'Eucharistie qui aident des enfants sans-logis et à risque de 2 à 18 ans. Ces centres offrent un personnel dévoué et un lieu sûr où les enfants peuvent vivre tout en fréquentant des écoles publiques. Le don a permis à ces centres d'acheter des lits, des chaises, des tables, des bancs et un ordinateur.

12/08 Instruments de musique pour des jeunes, Côte d'Ivoire, 3.349 €

Korhogo est situé dans la partie Nord de la Côte d'Ivoire. Durant la guerre civile, cette région était contrôlée par les forces rebelles. Même si les hostilités sont finies, il reste difficile de fréquenter l'école, surtout pour les filles. Le projet utilise la musique et une approche récréative pour former et éduquer les garçons et les filles de la place.

14/08 Association pour la promotion des enfants, Sénégal, 3.400 €

Au Sénégal, les membres de la Famille mariste dirigent un programme de médiation et de réinsertion pour les enfants de la rue qui tentent de renouer avec leur famille. Le programme comprend des visites aux enfants de la rue, deux fois par semaine, un petit-déjeuner et un déjeuner hebdomadaires au centre, et une consultation avec une infirmière pour l'hygiène personnelle. Les enfants qui désirent retourner chez eux sont logés dans un centre, d'où ils peuvent entamer un dialogue avec leur famille. Une fois réinséré, l'enfant est suivi par des visites et des appels



téléphoniques réguliers pour assurer un résultat positif

16/08 Forum du BICE pour les droits de l'enfant, Équateur, 3.461 €

Le Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE), avec l'aide de l'UNESCO, a organisé une rencontre de cinq jours pour des organisations basées en Amérique latine et dans les Caraïbes qui s'occupent des droits de l'enfant. Le but de la réunion était de renforcer la participation des organisations de la société civile pour la mise en œuvre de la Convention des droits de l'enfant dans leurs pays.

17/08 Bâtiment administratif au Centre Champagnat, Malawi, 3.461 €

Le Centre Champagnat des jeunes est une école et un centre de formation pour les pauvres, les orphelins et les jeunes, garçons et filles, dans les environs de Mtendere. En plus de préparer les élèves aux examens officiels d'entrée à l'université, on leur apprend aussi des métiers (menuiserie, métallerie, cuisine et tricotage).



En 2007, un don de SED avait permis de construire deux salles de classe. Le BIS, prédécesseur de la FMSI, avait fait un don pour compléter le toit. Le don présent a servi à édifier un bâtiment administratif.

18/08 L'école primaire : classe et bâtiment administratif, Malawi, 3.461 € Achat de ciment et de matériaux pour le toit d'un deuxième bâtiment de classes pour l'école de Nkwangu, Malawi.

20/08 Soutien aux orphelins de l'École Don Bosco, Zambie, 3.540 €. Les Sœurs Salésiennes de Zambie ont reçu un don pour débiter une porcherie. Cette dernière aidera au financement de leur orphelinat, soit en fournissant des produits à l'orphelinat, soit en vendant de porcs à leurs voisins.

21/08 Petite salle d'informatique à un Centre, Roumanie, 3.230 €. Les Frères Maristes de Bucarest dirigent un centre pour une trentaine d'enfants négligés dans un milieu pauvre, souvent peuplé de Gitans. Ce centre de jour fournit de l'assistance pour le travail scolaire, de la nourriture et offre un milieu sécuritaire pour les jeunes qui vivent dans les rues.

22/08 Salle d'informatique, Kenya, 2.980 €

L'École Secondaire Bishop Mugendi est située sur les bords du Lac Victoria où les gens vivent surtout de pêche et d'agriculture de subsistance. Le sida a créé bien des familles monoparentales et des orphelins. Le petit laboratoire d'informatique va rehausser le programme éducatif de l'école.



DON 01/08 Premières nécessités au Centre Nike, Nigeria, 430 €

À la demande d'un bienfaiteur, un don a été fait pour soutenir les activités du Centre Nike pour handicapés, au Nigeria. Ce centre aide d'anciens lépreux qui ont souvent des familles nombreuses et ne peuvent retourner dans leur milieu à

cause de la peur de la maladie. Ce don continue le projet DEV 04/04 que le BIS avait financé.

DON 02/08 Construction de latrines pour une école, Nigeria, 1.266 €

Un don a permis de terminer la construction de latrines (BIS-Microprojet 23/06) dans une école mariste de la Province du Nigeria.

DON 03/08 Installations sanitaires à Sargodha, Pakistan, 2.233 €

Un don a été fait à l'école mariste de Sargodha, Pakistan. Il servira à réparer l'autobus scolaire, à peindre



deux salles de classe et à améliorer la bibliothèque.

DON 04/08 Aide primaire aux réfugiés de Bobandana, R. D. du Congo, 2.242 €

Les Frères Maristes de Bobandana ont reçu un don pour les aider à répondre aux besoins primaires d'enfants et de jeunes réfugiés dans un camp près de leur école.

*Les petits projets 20/08, 21/08 et 22/08 ont été approuvés en 2008. Cependant, l'argent n'a été transféré qu'en février 2009 après signature du contrat avec la FMSI. C'est là une condition pour avoir accès au don.

ANNEXE III

PROJETS FINANCÉS PAR DES ORGANISMES ASSOCIÉS

Veillez noter qu'en plus des projets financés par les ressources propres de la Fondation, la FMSI travaille aussi avec ses partenaires sur le terrain pour identifier des organismes intéressés par leurs projets. Quand un organisme est trouvé, la FMSI respecte les procédures que ce dernier a pour le transfert des Fonds directement à nos partenaires. Même si ces fonds n'apparaissent pas dans les livres de la FMSI, cette dernière voit dans leur soutien une contribution indirecte à son travail en qualité de partenaire associé.

KEN 01/08 Formation d'enseignants en Afrique, Kenya.
Organisme bénéfacteur : Missio-Aachen, Allemagne, 13.000 €

Ce projet a réuni des Frères Maristes et leurs collègues laïques pour tenter de développer un réseau d'éducateurs maristes sur le continent africain. Un programme de formation de treize jours a réuni des participants de 14 pays africains : R. D. du Congo, Afrique du Sud, Malawi, Kenya, Zimbabwe, Nigeria, Angola, Mozambique, Tanzanie, Ghana, Guinée Équatoriale, Côte d'Ivoire, Rwanda et Madagascar. Ces éducateurs maristes ont pu partager leurs expériences, discuter de pédagogie mariste et bâtir un réseau. Ce projet était aussi parrainé par l'Administration générale des Frères Maristes. (M 600.414-08/001).

MAL 12/06 Rénovation du hall et des dortoirs d'une école, Malawi.

Organisme bénéfacteur : Mísean Cara, Irlande, 87.775 €

Ce don de Mísean Cara a permis à l'école diocésaine de Likuni, où les Frères Maristes œuvrent depuis plus de soixante ans, de rénover ses bâtiments. Le hall de l'école a pu être rénové et plusieurs dortoirs ont été repeints. L'école a aussi un programme pour internes, garçons et filles, qui ne peuvent pas fréquenter l'école publique. Après leurs études, ces externes peuvent aussi passer les examens officiels qui leur ouvrent les portes de l'université. Certains élèves viennent d'un camp de réfugiés situé à 40 km de l'école. Plusieurs élèves sont orphelins car leurs parents sont morts du sida. Les bureaux de direction de l'externat sont dans le bâtiment du hall qui est le lieu des examens et de réunions sociales. (M01/0908/01).



ZAM 20/06 Apprentissage de métiers et insertion des jeunes, Zambie

Organisme bénéfacteur : Conférence épiscopale italienne, 74.915 €

Un don de la Conférence épiscopale italienne a permis aux jeunes de Chibuluma, dans une région minière de la Zambie, d'apprendre des techniques et des métiers : informatique, confection d'habits, menuiserie, maçonnerie et agriculture. Le projet est parrainé par SED, l'ONG mariste d'Espagne. Ces compétences permettent aux gens d'être utiles dans un milieu où les mines de cuivre sont en déclin. L'école mariste essaie aussi de trouver des emplois pour ses élèves, garçons et filles, et encourage les gens à établir de petits commerces. (382/2008).

ARG 14/08 Formation de responsables de jeunes, Argentine.

Organisme bénéfacteur : Conférence épiscopale italienne, 6.372 €

La Conférence épiscopale italienne a accordé ce don afin d'améliorer les conditions de vie des enfants défavorisés de Buenos Aires. Pour cela, elle y finance des activités sociales et pastorales. Ce projet est parrainé par une Fondation mariste reconnue en Argentine. Un cours de formation a réuni 30 participants de 20 organisations pour étudier des stratégies et des techniques de leadership, de gestion, de communication, de lobbying et de promotion. On s'est aussi efforcé de mettre en réseau les différentes organisations pour une plus grande coopération, pour des échanges de personnel, des partages de projets et le listage d'institutions et de ressources destinées aux enfants.

PARA 04/08 Refuge pour enfants, Paraguay

Organisme bénéfacteur : Kindermissionswerk (PMK), Allemagne, 20.000 €

Ce don de la PMK tente d'aider les enfants marginalisés de la banlieue pauvre de Limpio grâce au programme de promotion sociale « Renaître », parrainé par les Frères

Maristes. Le don a permis la construction d'un abri extérieur à ce centre d'accueil. Ce toit fournit un abri où se déroulent des programmes d'alimentation et de soins pour les enfants, les mamans et les familles en général.
(D 08 0233 002).

HON 23/07 Alphabétisation des jeunes démunis, Honduras

Organisme bénéfacteur : un ensemble d'écoles maristes, France, 1.200 €

Un Frère mariste français a organisé une collecte de fonds dans plusieurs écoles maristes de France pour financer un programme d'alphabétisation pour 140 jeunes défavorisés d'Ocotillal, dans la banlieue de Cuesta à Virgen City, Honduras. Il s'agit d'un programme de sept mois, offert les dimanches. Il y a aussi de brèves leçons de cuisine (5 sessions) pour 45 familles.

IND 05/08 École pour les Intouchables de Mangamanuthu, Inde

Organisme bénéfacteur : Castilla-LaMancha / FERE, Espagne, 56.010 €

En 2006, FERE Centros Católicos a demandé au BIS d'approcher le gouvernement régional de Castilla-LaMancha, en Espagne, pour aider à bâtir une nouvelle école pour les Dalits de Mangamanuthu, dans l'État tamoul Nadu. Les Frères Maristes sont les propriétaires du terrain de l'école qu'ils administrent. L'école a remporté un succès instantané. En 2008, la FMSI, au nom des Frères de l'Inde, a contacté de nouveau FERE pour bâtir cinq nouvelles salles pour accueillir 250 élèves chaque année et un centre polyvalent qui pourra être utilisé par l'école et la communauté voisine.



PHIL 04/06 Formation d'enseignants et de travailleurs sociaux, Philippines

Organismes bénéfacteurs : Un bienfaiteur privé hollandais / Conférence épiscopale italienne, 190.000 €

Les dons de ces deux donateurs ont aidé à préparer des Maristes du monde entier à entreprendre des œuvres sociales et éducatives pour les enfants en plusieurs pays



d'Asie. Ce programme d'orientation de cinq mois a eu lieu à Davao. Les participants se sont préparés à vivre et travailler en Asie où 60,8% de la population mondiale vit selon l'ONU. À la fin du programme d'orientation, ces éducateurs maristes se sont rendus dans un pays d'Asie, où l'avenir des jeunes asiatiques est compromis, pour débiter leur apostolat dans des œuvres éducatives. Le Rapport du Secrétaire général de l'ONU, en 2005, mentionne que 209 millions de jeunes, soit 18% des jeunes du monde, vivent avec un dollar par jour, et que 505 millions de jeunes, soit près de 45%, vivent avec deux dollars ou moins par jour. L'Asie du Sud a le plus grand nombre de jeunes qui vivent en-dessous ces deux lignes de pauvreté. Elle est suivie par l'Afrique subsaharienne.

SYR 02/08 Rénovation du Centre d'Alep pour les jeunes, Syrie. Organisme bénéfacteur : Kindermissionswerk (PMK), Allemagne 14.000 €





Un deuxième don de PMK a servi à rénover le centre mariste d'Alep qui est utilisé par plus de 500 enfants et jeunes chrétiens, ainsi que leurs familles. On y trouve un programme d'alimentation, de distribution de lait et d'habits. Ce centre sert aussi de centre de santé, d'éducation et de tutorat pour élèves. (D 08 0233 002).

TIM 12/07 Projet pour développer le système d'éducation, Timor Oriental

Organisme bénéfacteur : Conférence épiscopale italienne, 199.731 €

L'Institut catholique pour la formation des enseignants a été établi en 2000 pour former des enseignants professionnels, en leur donnant une formation de qualité et holistique dans le contexte de la foi et de la culture catholiques du Timor Oriental. Il est bien connu dans le Diocèse de Baucau et il est dirigé par les Frères Maristes d'Australie.

Cet Institut est la seule institution d'éducation supérieure du pays. Il offre un Baccalauréat en enseignement de niveau universitaire après un programme de trois ans d'étude à temps plein. Il utilise des techniques modernes. Depuis 2003, il accueille des finissants du secondaire. Chaque année, 50 étudiants sont diplômés et employés par les écoles primaires du pays. Ce dernier aurait besoin de 200 nouveaux enseignants chaque année pour répondre à ses besoins. L'Institut offre également de la formation à plus de 400 enseignants déjà actifs qui sont inscrits au Certificat international d'enseignement et d'apprentissage.

Le principal objectif du projet est de contribuer à la reconstruction et au développement du système d'éducation du Timor de quatre façons :



- en créant un service permanent de formation pour les enseignants à différents niveaux, dans un Institut spécialisé ayant des installations pour l'hébergement, les médias et l'informatique ;
- en formant une équipe permanente d'instructeurs locaux qui travaillent à la formation des maîtres dans ce centre et, éventuellement, dans de futurs centres ;
- en offrant son expertise aux organismes gouvernementaux et aux organisations locales pour former leur personnel en éducation (enseignement, administration, élaboration de programmes);
- en produisant des livres scolaires et du matériel didactique, tout en promouvant la culture locale et son héritage.

(991/07).

ANNEXE IV

COMMENT UNE PROVINCE ET UNE COMMUNAUTÉ EN SONT VENUES À COLLABORER AU TRAVAIL DE DÉFENSE DES DROITS DE L'ENFANT RÉALISÉ PAR LA FMSI À GENÈVE

A environ 20 minutes du centre de Genève, il y a le village de Meyrin. C'est là que se trouve une communauté de trois frères maristes : César Enríquez, du Salvador, Manuel Mendoza, d'Espagne, et Jean-Claude Christe, de Suisse. Bien qu'elle soit sous la juridiction canonique de la Province mariste de l'Hermitage, la création de cette communauté a été faite en collaboration entre la Province et l'Administration générale de l'Institut à Rome. La communauté de Meyrin est signifiante pour deux raisons très importantes. D'abord, pour la Province, c'est un moyen de maintenir et de renforcer la présence mariste en Suisse, un pays qui a une histoire mariste remontant à 1893 avec la première fondation à Saint-Gingolph.

Deuxièmement, pour l'Institut, la communauté de Meyrin étant le lieu où réside notre Délégué à la défense des Droits de l'Enfant, elle permet à la FMSI d'avoir un bureau permanent de représentation à Genève, à partir duquel elle peut assurer son travail pour les droits de l'enfant auprès des organismes internationaux comme les Nations Unies. La communauté étant bien située, cela rend possible de recevoir et de loger des Frères maristes qui sont intéressés par notre travail ou par la visite des Nations Unies ou d'autres ONG s'occupant des droits de l'homme et des moyens dont ils disposent.

Outre les avantages évidents d'avoir une communauté de Frères maristes à Genève, les trois Frères, dont deux ont des engagements pastoraux dans le secteur, ont recherché des façons complémentaires de participer à l'œuvre des droits de l'enfant dans leur sphère d'influence. L'année dernière, ils ont mis au point un projet communautaire qui prévoit un effort concerté pour faire connaître et promouvoir une connaissance de la Convention des Droits de l'Enfant dans la Province de l'Hermitage (France et Catalogne). Ce qu'ils ont fait l'année dernière est en effet remarquable et est un exemple de ce que d'autres communautés et d'autres Provinces dans le monde mariste pourraient faire pour être impliquées dans ce travail.

Voici une liste des activités ayant trait aux droits de l'enfant que la communauté a faites dans la Province de l'Hermitage pour informer et créer une prise de conscience concernant la promotion et la défense des droits de l'enfant. :

- En janvier, le périodique trimestriel des nouvelles de la

Province Présence mariste, a décrit la communauté et publié un article sur les Droits de l'Enfant, sous le titre « Qu'en est-il de nos droits ? »

- La communauté a préparé trois présentations en PowerPoint sur la Convention des Droits de l'Enfant et sur le travail du Comité des Droits de l'Enfant qu'ils ont utilisées pour diverses informations faites à des communautés maristes et à des groupes de laïcs dans la Province.
- La communauté a créé un programme « en-ligne » d'étude et de réflexion sur la Défense des Droits de l'Enfant pour des frères et collègues maristes de la Province. Vingt-quatre personnes (11 frères et 13 collègues laïcs) ont utilisé ce programme de formation et ont régulièrement proposé des suggestions et réflexions au directeur de programme de la communauté.
- En novembre, la communauté a reçu à sa table plusieurs représentants d'Universités maristes d'Amérique Latine, venus à Genève pour voir de près l'œuvre du programme de défense de la FMSI auprès des Nations Unies et pour assister à une conférence sur le droit à l'éducation.
- La communauté a aussi encouragé d'autres communautés et groupes de laïcs de la Province à utiliser le Livret de réflexion de l'Avent 2008 de la FMSI traitant des Droits de l'Enfant dans son ensemble.

La FMSI est reconnaissante pour l'aide que la communauté a apportée tout au long de l'année. C'est un exemple de ce que d'autres communautés maristes pourraient faire pour promouvoir une meilleure connaissance de la Convention des Droits de l'Enfant des Nations Unies et des protocoles qui s'y ajoutent.

2009 est le 20ème anniversaire de la Convention des Droits de l'Enfant. Cette année donnera beaucoup d'occasions de s'informer sur cette Convention. Le BICE, l'un de nos organismes partenaires, va lancer une campagne internationale pour inciter à un engagement renouvelé pour la promotion des enfants et de leurs droits intrinsèques comme êtres humains. La communauté mariste de Meyrin a déjà commencé à travailler dans cette direction et ainsi elle peut devenir un exemple que d'autres pourront suivre.



P.le M. Champagnat, 2
00144 - Roma
Italia
www.fmsi-onlus.org